



COMMUNE DE LESNEVEN

29260

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération du 26 mars 2022 – N° 2

DATE DE
CONVOCAION

18 mars 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

Dont 6 procurations

L'An deux mil vingt-deux, le 26 mars, à 9 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme BALCON, Maire.

Étaient présents : Mme BALCON, M. QUINQUIS, Mme CHAPALAIN, M. CORNIC, Mme LE PRIOL, M. LE VOURCH, Mme PLATTRET, M. KERMARREC, Mme QUILLÉVÉRÉ, M. BOUCHARÉ, Mme MARTIN, M. CORRE, Mmes LE BIHAN, MORVAN, MM. AUFFRET, ZANCHI, Mmes LABASQUE, BONNO, M. BOIVIN, Mme ACQUITTER-SALIOU, M. LOAËC, Mme BERTHOU, M. CABON.

Absents ayant donné procuration : M. QUELLEC, Mme MOUSSET, MM. JACQ, HABASQUE, Mmes BEUZIT et VARNIER ayant donné respectivement procuration à M. CORNIC, Mme PLATTRET, MM. BOUCHARÉ, QUINQUIS, LOAËC et Mme BERTHOU.

M. Jonathan ZANCHI a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs cantine

Détail de l'application des tarifs pour les repas pris à la cantine de Jacques Prévert (en fonction des quotients familiaux)

- Repas à 1 € (QF < 699) : 114 enfants concernés (4 930 repas)
- Repas à 2 € (700 < QF < 899) : 37 enfants concernés (1 707 repas)
- Repas à 2,50 € (900 < QF < 1 099) : 31 enfants concernés (1 616 repas)
- Repas à 3 € (QF > 1000) : 133 enfants concernés (6 187 repas)
- Repas à 3,30 € (non-lesneviens) : 82 enfants concernés (3 861 repas)
- Repas à 4 € (repas non commandés) : 112 enfants concernés (755 repas)

Certaines familles (ce sont souvent les mêmes) ne jouent pas le jeu et "oublent" de commander le repas de leur enfant. Il est proposé de passer le prix du repas non commandé à 5 € à la rentrée prochaine.

Il est proposé de passer le repas pour les non-lesneviens à 4 €.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les modifications tarifaires des prestations périscolaires.

Avis de la commission « Jeunesse – Vie scolaire – Petite enfance – Accueil périscolaire » : favorable ;

Avis de la commission « Finances – Administration générale » : favorable.

Accord unanime du Conseil municipal.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Claudie
BALCON

Signature numérique
de Claudie BALCON
Date : 2022.03.30
16:27:55 +02'00'